

ASSOCIATIONS INTERMEDIAIRES

DROIT DU TRAVAIL, SECURISEZ VOS PRATIQUES

✓ Objectifs

- Connaître le droit du travail applicable aux associations intermédiaires faisant de la mise à disposition
- Identifier les responsabilités en cas de dommages ou d'accidents pendant les mises à disposition
- Prendre conscience de la nécessité de formaliser les actions de suivi et d'accompagnement
- Maîtriser les règles du CDD
- Connaître les différents types de contrat de travail
- Identifier les zones de risque juridique et de contentieux
- Anticiper les problématiques de fin de contrat et de sortie du parcours d'insertion
- Améliorer vos pratiques professionnelles à partir de l'analyse des documents de votre association (contrats de travail et de mise à disposition, contrats d'engagement, fiches de missions, documents de suivi et d'accompagnement)

✍ Programme / 2 jours

① Le domaine d'activité des AI

- Textes fondamentaux, définition et objet des AI
- Accueil, suivi et accompagnement socio professionnel : le contrat d'engagement
- Conditions de la mise à disposition
- Agrément des personnes en difficulté par Pôle Emploi

② Le contrat de mise à disposition

- Mise à disposition du personnel
- Responsabilités de l'AI et/ou de l'utilisateur en cas de dégâts/malfaçons
- Problématiques de la fourniture de matériel
- Mentions spéciales du contrat de mise à disposition
- Assurances

③ Les responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité

- Responsabilités réciproques de l'AI et de l'utilisateur
- Obligations en matière de suivi médical du salarié en insertion

④ Les différents contrats de travail des salariés en insertion

- Contrat de travail utilisé par les AI
- Régime juridique du CDD d'usage
- CDDI
- Contractualisation de la durée du travail

⑤ Limiter le risque de contentieux

- Identification des problématiques juridiques et risques de requalification en CDI
- Possibilités de contractualisation de la relation de travail dans les AI
- Nécessité du suivi et de l'accompagnement du salarié en insertion
- Fin de contrat et sortie des salariés du parcours d'insertion

Public

Dirigeants, conseillers en insertion professionnelle, toute personne exerçant des fonctions administratives dans une association intermédiaire.

Prérequis

Niveau Bac

Durée

2 jours (14 heures)

Intervenant

Vanessa SOMMIER

Avocate associée

Moyens pédagogiques

Exposé juridique (code du travail, jurisprudence)

Remise d'un support pédagogique

Echanges des pratiques

Illustrations concrètes par

l'intervenant à travers son activité de conseil et de défense

Etude de cas



Analyse de vos documents

Avis/conseils de l'intervenant

Tarifs

950 € HT

Sessions

24 et 25 octobre 2019 à Valence

PRAGMATIS
AVOCATS



contact@pragmatis-avocats.fr



www.pragmatis-avocats.fr



04 75 78 41 38

01 80 88 41 25